

Séance du 1^{er} juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Randan, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine COUTURAT, Maire.

Convocation du 24 juin 2021.

Ordre du jour :

- Gendarmerie : choix du mode de chauffage et choix de l'entreprise
- Bail TDF : location terrain « La Buissonnade »
- Bail ORANGE : antenne relais allée du Mail
- Aménagement paysagé Place des Sports
- Extension réseau assainissement rue du Debas : choix de l'entreprise
- Canalisation EP rue de la Fontaine du Marchand
- Entrée charretière Place des Charmes
- Démoussage toiture maison du stade
- Salle de l'Ancien Marché : tarif location à la semaine
- Demande d'achat parcelle de terrain à Lhérat : proposition de prix
- Demande d'achat d'une parcelle (terrain) rue du Champ Raynaud : prix à fixer
- Comptes rendus des commissions de la Communauté de Communes Plaine Limagne et des commissions communales
- Questions diverses

Présents : Mme COUTURAT, Mme FARGEVIEILLE, M. VIALARD, Mme COMBETTE, M. MATHILLON, Mme CALIMÉ WATIEZ, Mme MASSERET, M. GRELET, Mme PEREZ, Mme MATHE, M. GAYET, M. REMONDIN, Mme CHANEBOUX, M. MARCHE, M. GRINDEL,

Absentes excusées : Mme BERGER (procuration à M. MATHILLON), Mme DUBESSET,

Absents : M. BARRIER, M. FABRE

Secrétaire de séance : M. VIALARD.

Madame le Maire sollicite l'avis des conseillers municipaux afin que deux points supplémentaires soient ajoutés à l'ordre du jour proposé. Il s'agit du projet d'achat de tableaux numériques pour l'École Élémentaire et de la demande d'achat de dalles en pierre de Volvic. Les conseillers municipaux donnent leur accord et ces deux points supplémentaires seront examinés.

Le compte rendu du 25 mai 2021 a été adopté à l'unanimité.

Séance du 1^{er} juillet 2021

1- DCM 47_2021 – Gendarmerie – choix du mode de chauffage

Présents : 15 Votants : 16 Pour : / Contre : / Abstention : /

Vu la délibération N°119_2020 du 24 novembre 2020 donnant son accord au projet de remplacement de la chaudière à la gendarmerie et présentant des devis de chaudière au fioul,
Vu la délibération N°135_2020 du 19 décembre 2020 présentant un devis de pompe à chaleur et stipulant qu'une étude soit réalisée par l'ADHUME afin d'étudier les différentes possibilités d'un chauffage entrant dans le cadre de la transition écologique,
Vu la délibération N°4_2021 du 26 janvier 2021 présentant un devis pour une chaudière à granulés.

Après débat, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une décision sur le mode de chauffage.

Après être passé au vote :

- Chaudière au Fioul : 4
- Pompe à chaleur : 0
- Chaudière à granulés : 7
- Sans avis : 5 - ces élus demandent le coût d'entretien pour ce mode de chauffage (chaudière à granulés) avant de prendre une décision.

En conséquence, la décision définitive pour le mode de chauffage sera prise lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, ainsi que le choix de l'entreprise.

2- DCM 48_2021 – Bail TDF : location terrain « La Buissonnade »

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Vu la délibération N°34_2018 autorisant le projet d'implantation d'une infrastructure TDF sur le territoire de la Commune, lieu-dit La Buissonnade, section ZT n°1.

Madame le Maire fait part à l'assemblée que la période de commercialisation de 36 mois étant terminée, TDF propose un nouveau bail de réservation pour une durée de 12 ans à compter de la signature du bail.

Celui-ci stipule le versement d'un loyer annuel comprenant une part fixe (500 €) et une part variable forfaitaire (2 500 €) par opérateur.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord et autorise Madame le Maire à signer ce bail.

3- DCM 49_2021 – Bail ORANGE – antenne relai allée du Mail

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire informe l'assemblée du nouveau bail avec la société ORANGE, qui annule et remplace le bail du 1^{er} avril 1997 ainsi que l'avenant n°1 du 25 juin 2003, concernant l'antenne située allée du mail, cadastrée section ZA numéro 216, pour une durée de 12 ans à compter de la signature du bail.

Le loyer est fixé à 2 800 €, avec une augmentation de 1% par an, à la date anniversaire de la signature.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord et autorise Madame le Maire à signer le bail.

Séance du 1^{er} juillet 2021

4- DCM 50_2021 – Aménagement paysagé Place des Sports

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Vu la délibération N°46_2021 du 25 mai 2021 chargeant Madame le Maire de procéder à la demande d'un visuel pour chaque projet proposé.

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'une seule sur les trois entreprises a fait parvenir son visuel.

Après débat, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- d'opter pour des Prunus (5) et de revoir ce point à la prochaine réunion du Conseil Municipal afin d'obtenir un visuel réel de la Place des Sports.

5- DCM 51_2021 – Extension réseau assainissement rue du Debas – choix de l'entreprise

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur Jean VIALARD, Adjoint au Maire, fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de réaliser des travaux d'extension sur le réseau assainissement rue du Debas. Il présente deux devis :

- * MONTEIL T.P : 10 647.98 € HT, soit 12 777.58 € TTC ;
- * S.A.R.L GUITTARD T.P : 7 537.80 € HT, soit 9 045.36 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de retenir la S.A.R.L GUITTARD T.P pour un montant de 7 537.80 € HT, soit 9 045.36 € TTC.

6- DCM 52_2021 – Canalisation EP rue de la Fontaine du Marchand

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Monsieur Jean VIALARD, Adjoint au Maire, expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser des travaux sur la canalisation EP rue de la Fontaine du Marchand. Il présente le devis de la S.A.R.L GUITTARD T.P d'un montant de 1 260 € HT, soit 1 512 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- donne son accord et autorise Madame le Maire à signer ce devis.

7- DCM 53_2021 – Entrée charretière Place des Charmes

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Monsieur Jean VIALARD, Adjoint au Maire, fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de réaliser un bateau d'entrée Place des Charmes. Il présente le devis de la S.A.R.L GUITTARD T.P d'un montant de 1 070 € HT, soit 1 284 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- donne son accord et autorise Madame le Maire à signer ce devis.

Séance du 1^{er} juillet 2021

8- DCM 54_2021 – Démoussage toiture maison du stade

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu de réaliser le démoussage de la toiture à la Maison du Stade. Elle présente les devis suivants :

- * M. WINTERSTEIN RÉNOVATION : 2 350 € HT (TVA non applicable)
- * MATEO FAÇADE : 1 485 € HT, soit 1 650 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à la majorité :

- de retenir l'entreprise MATEO FAÇADE pour un montant de 1 485 € HT, soit 1 650 € TTC.

9- DCM 55_2021 – salle de l'Ancien Marché – tarif location à la semaine

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Vu la délibération N°93_2020 du Conseil Municipal du 27 octobre 2020 fixant les tarifs de location de la Salle de l'Ancien Marché à compter du 1^{er} janvier 2021,

Madame Emmanuelle FARGEVIEILLE, Adjoint au Maire, fait part à l'assemblée de la demande de location de la Salle de l'Ancien Marché pour une semaine. La délibération susvisée ne prévoyant pas de tarif à la semaine, il convient de fixer un tarif avec chauffage et sans chauffage.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de fixer à 800 € le tarif de location pour une semaine avec chauffage ;
- de fixer à 600 € le tarif de location pour une semaine sans chauffage.

10- DCM 56_2021 – demande d'achat parcelle de terrain à Lhérat- proposition de prix

Présents : 15 Votants : 16 Pour : / Contre : / Abstention : /

Monsieur Jean-Jacques MATHILLON, Adjoint au Maire, fait part à l'assemblée du souhait de l'entreprise ATI BAT d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée ZB 74 à Lhérat, pour la construction d'un hangar de stockage et de bureaux d'environ 600 m².

Madame le Maire demande à l'assemblée de fixer le prix de vente au m².

Après être passé au vote :

- 12 € : 1
- 10 € : 14
- 1 abstention

Le Conseil Municipal, souhaite, à la majorité, fixer le tarif à 10 €/m² et autorise Madame le Maire à le négocier.

Séance du 1^{er} juillet 2021

11- DCM 57_2021 – Demande d’achat parcelle de terrain rue du Champ Raynaud – prix à fixer

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire fait part à l’assemblée du souhait de Monsieur Jean-Pierre VANDECASTEELE d’acquérir une parcelle de terrain cadastrée AH 586, rue du Champ Raynaud jouxtant sa propriété, d’une surface approximative de 55 m2.

Madame le Maire demande à l’assemblée de fixer le tarif au m2.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l’unanimité :

- de fixer le tarif à 25 €/m2,
- que les frais de bornage et les frais notariés seront à la charge de l’acquéreur,
- autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette vente.

12- DCM 58_2021 – Demande d’achat de dalles en pierre de Volvic

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire fait part à l’assemblée de la proposition d’achat, de Monsieur Roland BUFFET, concernant des dalles en pierre de Volvic appartenant à la Commune. Il s’agit d’un lot d’une quinzaine de dalles d’environ 0.40 m x 0.50 m et d’une dalle de 2 m x 0.80 m. Il fait une offre à 200 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- donne son accord à 200 € le lot.

13- DCM 59_2021 – Projet d’achat tableaux numériques pour l’Écoles Élémentaire

Présents : 15 Votants : 16 Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame Emmanuelle FARGEVIEILLE, Adjointe au Maire rappelle à l’assemblée le projet d’achat de tableaux numériques pour l’École Élémentaire.

Afin de compléter la demande de subvention, il convient d’autoriser Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le ministère de l’Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports dans le cadre d’un plan de relance pour la continuité pédagogique.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité :

- autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat.

14- Comptes rendus des commissions de la Communauté de Communes Plaine Limagne et des commissions communales

NÉANT

Séance du 1^{er} juillet 2021

15- Danza Club

Madame le Maire cède la parole à Madame Nicole PEREZ, présidente du Danza Club, qui demande à l'assemblée si le gala annuel peut se produire à la Salle de Sports, à la place de la Salle de l'Ancien Marché, pour des raisons sanitaires et de distanciation liées au COVID-19.

Elle précise que le sol de la salle de Sports sera recouvert d'une moquette sur son intégralité, le tatami sera protégé de matelas en accord avec le Judo Club de Randan. Une buvette sera ouverte, si les conditions sanitaires le permettent.

Le Conseil Municipal a donné son accord à l'unanimité.

Le gala se déroulera les 17 et 18 septembre 2021.

16- Demande des gendarmes de Randan

Les gendarmes de Randan demandent la possibilité de se servir de la salle de sports entre 12H et 14H pour faire des entrainements.

Le Conseil Municipal donne son accord et demande qu'ils se mettent en rapport avec les associations utilisatrices de la salle.

17- Animations

Madame le Maire fait part à l'assemblée des différentes animations à venir :

- don de sang – Salle de l'Ancien Marché le 06 juillet 2021 de 16H à 19H,
- goûter aux Écoles – le 06 juillet 2021 à 15H15,
- 14 juillet – rassemblement devant la Mairie à 11H30,
- le 30 juillet – pot de départ en retraite de M. Guy DUBOST,
- le 15 août – Prix de Randan à l'hippodrome de Vichy à partir de 15H.

18- Remerciements

Monsieur GRELET remercie, au nom des Amis du Domaine Royal, la Commune pour l'aide apportée pour Randanplants.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h24.

Table des délibérations :

DCM 47_2021	<i>Gendarmerie- choix du mode de chauffage</i>
DCM 48_2021	<i>Bail TDF – location terrain « La Buissonnade »</i>
DCM 49_2021	<i>Bail ORANGE – antenne relai allée du Mail</i>

Séance du 1^{er} juillet 2021

DCM 50_2021	<i>Aménagement paysagé Place des Sports</i>
DCM 51_2021	<i>Extension réseau assainissement rue du Debas – choix de l'entreprise</i>
DCM 52_2021	<i>Canalisation EP rue de la Fontaine du Marchand</i>
DCM 53_2021	<i>Entrée charretière Place des Charmes</i>
DCM 54_2021	<i>Démoussage de la toiture maison des Sports</i>
DCM 55_2021	<i>Salle de l'Ancien Marché – tarif location à la semaine</i>
DCM 56_2021	<i>Demande d'achat parcelle de terrain à Lhérat – proposition de prix</i>
DCM 57_2021	<i>Demande d'achat parcelle de terrain rue du Champ Raynaud – prix à fixer</i>
DCM 58_2021	<i>Demande d'achat de dalles en pierre de Volvic</i>
DCM 59_2021	<i>Projet d'achat tableaux numériques pour l'École Élémentaire</i>

